

courrier sud



Bulletin Trimestriel n° 80

Dispensé de timbrage nom du site de dépôt

N° CPPAP : 0523 S05308

Prix : 0,04 €

Comité de rédaction
Isabelle Andriot
Laurence Denès
Pierre Changey

Directeur de publication
Pierre Changey

Journal
imprimé
par nos
soins

mars
2020

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Union
syndicale
Solidaires

Le journal du syndicat SUD éducation 02

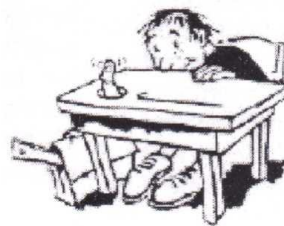
SUD éducation Aisne – MAISON DES SYNDICATS c/o Solidaires, 1 avenue Jean Jaurès – 02000 Laon – 06 70 67 39 64

contact@sudeduc02.org – www.sudeduc02.org

Courrier SUD est destiné à tous les personnels de votre établissement, merci de faire circuler.

SOMMAIRE

- Édito : SUD Educ... p. 1
- Coronavirus et capitalisme : deux épidémies à combattre p. 2
- 49-3 p. 3
- Le coronavirus ne connaît ni couleur ni nation ni frontière p. 4
- L'appel de la Marche des Solidarités p. 5
- Bulletin d'adhésion p. 6



SUD (Solidaire - Unitaire - Démocratique) Educ 02...

SUD Educ 02, c'est Isa qui écrit le trimestriel, Laurence qui le met en page, Sandrine qui tient les comptes du syndicat, Sylvia qui gère le site internet et lit les dizaines de mails, Pierre et Régis, présents en AG et en manif, qui font bouger les choses du côté de Sissonne et Sébastien qui fait pareil en Thiérache. **SUD Educ 02**, c'est Manu qui passe des coups de fil pour défendre un collègue, trouver une solution pour un élève sans-papier, c'est Gilles qu'on voit partout dans les manif avec Didier et Éric, le canal historique...

SUD Educ 02, ce sont les AED en grève durant le mouvement des retraites à Anizy, les AESH en grève à Coucy... **SUD Educ 02**, c'est le blocage de la cité administrative aux côtés des cheminots.

SUD Educ, c'est une partie de Solidaires 02, comme les copains de SUD Rail ou de SUD PTT.

SUD Educ ne fabrique pas de syndicalistes professionnels, ils et elles sont certes aguerris, mais ils sont au boulot en même temps que les autres. **SUD Educ** ne touche pas d'argent de l'État à l'instar des confédérations CGT, CGT-FO, CFTC, CFDT et CGE-CGC... Aucun cadre dirigeant n'existe à SUD... donc aucun risque d'être remplacé par l'État pour une mission gouvernementale et c'est tant mieux !

Un syndicat en lutte comme **SUD** a besoin d'argent car il ne vit que de ses cotisations.

Un syndicat démocratique comme **SUD** a besoin de nombreux et nombreuses adhérentes, de toutes conditions, afin d'enrichir ses pratiques et ses valeurs.



Rejoins-nous !

Coronavirus et capitalisme :

deux épidémies à combattre*

Le coronavirus est une menace et un danger, et chacun/chacune en prend la mesure au fur et à mesure de la propagation du virus de par le monde. Mais il est légitime d'interroger la réaction d'Emmanuel Macron ce jeudi 12 mars.

Il décrète donc la fermeture des écoles, de la maternelle à l'université, couvrant de ridicule J.-M. Blanquer qui avait dit exactement le contraire le jour même. L'enjeu pour les personnels est bien de leur garantir le risque minimum, dans le cadre du respect de leurs droits. Et pour les familles de pouvoir s'occuper de leurs enfants et que ceux-ci ne soient pas laissés pour compte et traités de façon inégale. Les personnels de santé, dans les hôpitaux notamment, sont particulièrement exposés. Alors que depuis des mois les personnels hospitaliers sont en grève et en mobilisation pour réclamer des moyens, sans vergogne Macron leur a enfin rendu hommage lors de son allocution. Il cherche à s'acheter une conscience de gauche par de belles paroles sur l'importance vitale des services publics, alors même que son gouvernement a systématiquement poursuivi la casse de ces services. En terme de disruption, on atteint des paroxysmes. En terme de ridicule aussi.

Poursuivant une soudaine « conversion anti-capitaliste », Macron a également annoncé que des mesures seraient prises pour les salariés susceptibles de perdre leur salaire du fait des impacts du virus sur l'activité économique du pays. Très bien, mais il est impératif que cela ne se fasse pas au prix de futures politiques « d'austérité » dont les victimes sont toujours les salariés, femmes et précaires en tête. Macron a aussi annoncé le report de deux mois de la fin de la trêve hivernale. Fabuleux ! Des associations comme le DAL (Droit au logement) le réclament depuis des années, Macron le fait... quand il n'a pas le choix. Il démontre bien que les mesures sociales sont essentielles et nécessaires dans une société où chacun et chacune est soudain confronté à une menace. Si Macron fait mine d'introduire un peu plus d'égalité dans une société de plus en plus inégalitaire du fait de ses politiques, nous ne sommes pas dupes.

Quant aux libertés, on peut à juste titre penser qu'elles sont menacées : après avoir annoncé sa volonté de « limiter au maximum les manifestations », les rassemblements de plus de cent personnes sont aujourd'hui interdits. Personne ne niera la nécessité de prendre des mesures pour limiter la contagion. Néanmoins, après là aussi des mois de répressions multiformes de la contestation sociale, les critères des contours de ces mesures, ainsi que le rôle et la responsabilité des préfetures en la matière, sont plus que flous. Que Macron ne s'y trompe pas, nous continuerons à lutter contre sa réforme des retraites, quel que soit le temps de latence que prendra le traitement de l'épidémie.



Lutte contre le coronavirus ou régressions sociales, ce n'est pas une alternative. Nous continuerons à combattre les politiques régressives : réforme de l'assurance chômage, réforme des retraites... et à refuser la répression et les violences policières. Nous demandons le même déploiement de moyens pour faire face à l'urgence sociale et écologique.

Ni coronavirus, ni union sacrée, la lutte continue contre tout ce qui détruit nos existences. Solidarité avec les victimes du coronavirus, solidarité avec toutes celles et tous ceux que ce système attaque ; indéfectiblement.

La lutte ne s'arrêtera pas avec la maladie. Nos combats pour un monde où la solidarité, la protection sociale et les services publics sont les meilleurs remparts contre les fléaux et l'injustice sont plus que jamais légitimes.

* D'après le communiqué de presse de l'Union syndicale Solidaire du 13 mars 2020.
www.solidaires.org contact@solidaires.org



49-3



Le samedi 29 février, à la suite d'un conseil des ministres consacré à la crise sanitaire du coronavirus, le premier ministre Edouard Philippe a une fois encore dégainé l'article 49-3 de la constitution pour adopter le projet de loi sur la réforme des retraites et ainsi éviter le vote de l'assemblée. Ce mépris du débat parlementaire a entraîné le soulèvement des députés de l'opposition qui ont déposé dans la foulée une motion de censure à l'encontre du gouvernement. Bien que perdue d'avance, cette bataille parlementaire illustre une fois encore la faiblesse d'un gouvernement autoritaire qui fait fi de la démocratie pour passer en force un projet de loi pourtant toujours aussi impopulaire.

Pour justifier cette mascarade, le gouvernement a prétexté d'une stratégie d'obstruction de la part de l'opposition. En évitant toute discussion à l'assemblée sur le projet de loi, le gouvernement a argué d'un « texte du compromis » en y intégrant une poignée d'amendements de l'opposition, mais le fond de la réforme reste inchangé.

L'enfumage est devenu la spécialité de ce gouvernement libéral prêt à tout pour faire disparaître le système de retraites par répartition. Le lien entre ce projet de loi et le monde de l'assurance est d'ailleurs une preuve supplémentaire d'une volonté gouvernementale de se diriger vers un système par capitalisation.

Après trois mois de luttes sociales, de grèves, de manifestations et de rassemblements, d'assemblées générales, d'intersyndicales, d'actions de blocages... la rue n'a cessé de clamer haut et fort son opposition à cette réforme.



La crise sanitaire ne doit pas induire la suspension de l'état de droit.

Nous serons vigilant-es quant au respect des libertés publiques et des droits fondamentaux. Nous serons également vigilant-es quant aux restrictions concernant les droits et les garanties des fonctionnaires.

Le coronavirus ne connaît ni couleur ni nation ni frontière

Nous ne sommes pas tous et toutes égaux et égales face à l'épidémie, certain·es connaissent avant celle-ci des conditions d'existence difficiles qui malheureusement vont s'aggraver.

La situation aux frontières de l'Europe

Les toutes récentes dispositions de l'Union Européenne en matière de lutte contre la pandémie du coronavirus renforcent les conditions ultra sécuritaires d'accès à l'espace Schengen, condamnant tout espoir aux réfugié·es non européen·nes. Notamment, et pour ne citer qu'elle, la crise humanitaire à la frontière gréco-turque.

Dans un tweet datant du 1^{er} mars, Macron écrivait « *Pleine solidarité avec la Grèce et la Bulgarie, la France est prête à contribuer aux efforts européens pour leur prêter une assistance rapide et protéger les frontières.* » La fermeture des frontières européennes et de l'espace Schengen pour trente jours facilitera l'absence de solidarité de la part des membres de l'Union Européenne.

Et la situation des réfugié·es à l'intérieur de notre pays ?

Solidaires a dénoncé vivement les trois mois de carence pour l'accès aux soins des demandeur·euses d'asile majeur·es, voté en décembre dernier : cette mesure a eu pour conséquence d'éloigner encore un peu plus les précaires étranger·ères d'un système de santé aux abois à la suite des réformes successives de Buzyn et Macron. Pour les migrant·es placé·es en Centre de Rétention Administrative (CRA), les conditions d'accueil se dégradent de mois en mois, poussant certains à se suicider (au CRA de Rennes en décembre 2019), d'autres à poursuivre des grèves de la faim (au CRA de Lyon en juillet 2019 et dans 4 CRA en janvier 2019). Rappelons que la durée maximum de placement en rétention a été doublée par la loi Asile et Immigration et peut durer jusqu'à 90 jours...

Le mouvement de grève, légitime, des avocats lors du mouvement contre la réforme des retraites a fragilisé encore plus les conditions de sortie des CRA.

C'est dans ce climat qu'apparaissent les premiers cas de coronavirus dans les CRA (Lille Lesquin, Toulouse). Ceci va conduire à une panique.

De par la promiscuité engendrée par la surpopulation, le confinement n'y est pas possible et les cas vont être de plus en plus nombreux pour les étranger·ères et le personnel. Un sentiment d'abandon se développe car les équipes de la Cimade ne peuvent plus y rentrer.

[\(https://www.lacimade.org/presse/coronavirus-suspension-des-activites-de-la-cimade-et-de-mandes-transmises-au-gouvernement/\)](https://www.lacimade.org/presse/coronavirus-suspension-des-activites-de-la-cimade-et-de-mandes-transmises-au-gouvernement/).

Il n'y a plus d'expulsions, les transports étant à l'arrêt, ils et elles sont condamné·es à cet enfermement mortifère.

Macron affirme avoir compris beaucoup de choses depuis cette crise, il devrait comprendre celle-ci : c'est notre humanité qui nous permettra de lutter contre cette pandémie, en soignant et en traitant toutes les personnes de la même façon.

Afin d'éviter une crise sanitaire majeure, mais aussi de garantir le droit de circulation et d'installation des étrangers, les migrant·es retenu·es en CRA doivent être libéré·es et accueilli·es dans de bonnes conditions, toutes et tous doivent être régularisé·es sans condition et pouvoir bénéficier immédiatement de l'accès à l'Aide Médicale d'État, sans condition de revenus ni de temps de présence sur le territoire.



Union
syndicale
Solidaires

le 18 mars 2020

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
01 58 39 30 20 contact@solidaires.org www.solidaires.org
fb @USolidaires twitter @UnionSolidaires



L'appel de la Marche des Solidarités

Pour stopper le coronavirus, il faut lutter contre le racisme.

Dans le contexte créé par l'épidémie du coronavirus et en raison des interdictions de manifestations annoncées par Emmanuel Macron, la Marche des Solidarités du 21 mars est reportée à une date ultérieure.

Ce n'est pas sans colère que nous prenons cette décision tant le traitement de la crise sanitaire par le pouvoir ne fait que renforcer l'urgence de lutter pour les revendications portées par la Marche des Solidarités.

Car là où l'urgence sanitaire imposerait la fermeture des centres de rétention, la régularisation des sans-papiers et donc l'accès aux soins gratuits pour toutes et tous, le rétablissement des lieux d'organisation de la solidarité collective dans les foyers, l'hébergement décent de tous ceux et celles qui sont à la rue, Emmanuel Macron et le gouvernement renforcent au contraire toute leur offensive raciste et sécuritaire.

Après avoir accéléré la casse du système public de santé, dans la lignée de ses prédécesseurs, Macron a semblé découvrir il y a quelques jours que la solidarité a un sens.

On parle de solidarité, mais aux frontières de l'Europe, on repousse les migrants à la mer, quand on ne les tue pas directement, en Grèce, sans se soucier de leur état de santé.

On parle de solidarité et de mesures barrières, notamment de « distanciation sociale ». Mais dans les CRA (centres de rétention administrative), on entasse les migrants les uns sur les autres, dans des conditions sanitaires et d'hygiène déplorables.

Il faut fermer les CRA, libérer les détenu·es et leur proposer un hébergement décent.

On parle de solidarité, mais combien de jeunes mineurs, de femmes, de bébés, d'enfants sont dans la rue ou dans des camps de fortune que l'on détruit quotidiennement, victimes des expulsions et de la chasse aux migrant·es, exposé·es au virus sans prévention ni protection. Personne ne doit rester à la rue.

On parle de solidarité, mais quid des travailleurs sans papiers payés au lance-pierres sans aucune garantie du maintien de leur salaire de misère.

On parle de solidarité, mais combien de familles immigrées sont entassées dans des logements trop petits, parfois insalubres, avec des conséquences qui seront dramatiques en cas de confinement, et pour les enfants pour qui l'école via internet sera tout simplement irréalisable.

Le coronavirus ne connaît ni les frontières ni les différences d'origine ou de religion.

Pour stopper le coronavirus, comme pour stopper la dérive raciste et sécuritaire du pouvoir, nous n'attendons pas des centaines de nouveaux morts ou la fin de la phase exponentielle. Nous reportons la Marche des Solidarités du 21 mars mais pas la lutte, plus urgente et actuelle que jamais, pour la liberté de circulation et d'installation, la fermeture des centres de rétention ou l'arrêt des contrôles au faciès et des violences policières.

Nous nous réjouissons de la mobilisation pour le 21 mars. Aux cortèges prévus de collectifs de sans-papiers, de comités de familles victimes des violences policières et des collectifs de lutte contre l'islamophobie, à la centaine de collectifs, associations et organisations signataires s'étaient ajoutés un cortège commun d'associations turques et d'un collectif de Grecs de Paris ainsi qu'un cortège de la coordination de lutte dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche.



Cette dynamique doit nous permettre dans les prochains jours de trouver tous les moyens de développer la solidarité et la lutte.

Bulletin d'adhésion à SUD Éducation 02

Année scolaire 2019-2020

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle (établissement) :

.....

.....

Fonction complète (indiquer la branche [1^{er}, 2nd degré, sup^r, IATOSS...], le corps [institut, PE, certifié, SASU...] et la fonction [ZIL, brigade, TZR, matière, temps partiel, DMA, ...]) :

.....

.....

Adresse personnelle :

.....

.....

mél :

.....

tél fixe :

tél mobile :

Montant annuel de la cotisation :

Salaire mensuel net (en euros)	Montant annuel de la cotisation (en euros)	Soit après crédit ou déduction d'impôts (en euros) (1)
- de 600	5	1,70
+ de 600	7	2,38
+ de 750	12	4,08
+ de 900	25	8,50
+ de 1000	40	13,60
+ de 1100	55	18,70
+ de 1200	68	23,12
+ de 1300	82	27,88
+ de 1400	96	32,64
+ de 1500	114	38,76
+ de 1600	131	44,54
+ de 1700	144	48,96
+ de 1800	161	54,74
+ de 1900	176	59,84
+ de 2000	191	64,94
+ de 2100	209	71,06
+ de 2200	227	77,18
+ de 2300	246	83,64
+ de 2400	266	90,44
+ de 2500	287	97,58
+ de 2600	309	105,06
+ de 2700	331	112,54
+ de 2800	354	120,36
+ de 2900	378	128,52
+ de 3000	403	137,02
+ de 3100	429	145,86
+ de 3200	455	154,70
+ de 3300	482	163,88
+ de 3400	510	173,40
+ de 3500	549	186,66
+ de 3600	15,80 %	-

SUD ÉDUCATION NE VIT QUE PAR LES COTISATIONS DE SES ADHÉRENTS

Pourquoi se syndiquer à SUD Éducation ?

Parce que l'Éducation nationale est encore un service public et qu'il faut ardemment le défendre contre :

- La précarisation des personnels : l'école n'est pas un lieu d'insécurité sociale !
- L'intrusion du commerce et de la religion au sein des établissements scolaires : l'école n'est pas une marchandise !
- La libéralisation de l'école : l'école n'est pas une fabrique de futures chairs à patrons !
- L'exclusion d'élèves sans papiers, le flicage d'enfants : l'école n'est pas une annexe du commissariat !

Parce qu'il faut construire une école de qualité et qu'il faut lutter pour :

- Une vraie égalité des droits : l'école a pour mission de contrebalancer les inégalités sociales et culturelles ;
- Une solidarité entre toutes les personnes (personnels et élèves) de l'école.

À _____, le _____, Signature

(1) Possibilité de paiement échelonné en établissant les chèques à la même date que l'adhésion. Merci de préciser les mois d'encaissement au dos des chèques.



C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT LUTTER



À retourner rempli, daté et signé à :

Sud Éducation
Sandrine Leroux
34 rue Anatole Carnot
02300 Saint-Aubin